

Origine des LEBAGUE, AUBAGUE du Charollais,

(dernière mise à jour du 7 juin 2009)

Après plus de 15 années d'effort, l'origine des LEBAGUE est trouvée. Elle se situe sur la commune de Champlecy (71), au cœur du Charollais. Pour étayer cette origine, j'ai recherché dans les documents les plus anciens encore disponibles aux archives départementales de Mâcon et de Dijon.

On peut remarquer que l'on a plusieurs foyers LEBAGUE, dont un situé sur les pourtours de Louhans, à 30 km environ de Lons le Saunier (25). Or, tous ne se rattachent pas, loin de là. Ceux de Louhans que nous retrouvons vers le milieu du XVII^{ème} siècle forment un foyer complètement distinct des Charollais étant donné l'éloignement (plus de 80 km). Le nom est d'autant plus fréquent. LEBAGUE, BAGUE, pourrait venir d'une personne ayant une bague, et que l'on a surnommé le Bague, ou Bague, voire encore mieux, une forme dérivée d'un ancien surnom en patois.

Au plus haut que l'on puisse remonter actuellement, c'est le nom le BAGUE qui remporte la palme avec 1 individu repéré en 1475. Il est donc je pense le nom originel de notre famille. Ce nom qui au fil des siècles s'est transformé au point de devenir BAGUE, et le plus souvent, AUBAGUE. Aux origines, on constate même que LEBAGUE s'écrivait « LE BAGUE », signe qui indique qu'à une date antérieure disons à 1550, le nom s'écrivait presque je le pense sous sa forme primitive, à savoir un sobriquet, tout comme 1 certain nombre de noms apparaissant dans les recherches de feux étudiées.

Comment s'est amorcée la répartition des foyers Charollais ? En étudiant attentivement tous les documents et en reportant sur une carte les dates de localisation des premiers individus masculins et les migrations j'ai pu dégager plusieurs informations capitales :

- Les LEBAGUE ne sont pas présents sur toutes les communes du Charollais, mais en gros uniquement sur la ligne qui va de Champlecy à Vérosvres,
- La branche de Grandvaux, dont j'ai retrouvé de nombreux documents est à l'origine d'une grande partie de l'implantation des LEBAGUE sur les communes autour de Grandvaux,
- Le nombre des familles LEBAGUE sur Grandvaux (2 tout au plus vers le début du XVII^{ème}) et leur absence dans les recherches de feux de 1475 laisse suggérer que leurs représentants ne sont pas originaire de cette commune,
- Les LEBAGUE de Beaubery et Vérosvres viennent soit de Champlecy, soit de Grandvaux. En effet, on ne les retrouve pas dans les paroissiaux du XVII^{ème} avant 1673, et d'autre part, la recherche de feux concernant Beaubery, Vérosvres ne mentionne pas un seul représentant du nom.

Les recherches de feux de 1475 du Mâconnais (recensement des chefs de familles d'une commune) permettent de voir que les LE BAGUE sont situés à cette année uniquement sur Champlecy où l'on relevait déjà quelques couples au XVII^{ème} siècle. Ceci montre que cette famille, peu prolifique à une origine bien locale, et qu'il n'est nullement besoin d'aller chercher une origine Louhanaise. Cela montre aussi que Champlecy est l'épicentre de notre famille. Faudrait-il voir aussi dans les recherches de feux de 1397, 1406, 1394 et non 1413 (l'archiviste Joseph Garnier avait en effet lu un peu trop vite la date mentionnée dans l'introduction, merci à Julien Bernigaud), 1475 un Jacques LE BÈGUE comme un Jacques LE BAGUE prononcé en patois ? Pourquoi pas. On aurait alors des traces de notre famille jusqu'à 1394.

L'unique représentant taillable indiqué dans les recherches de feux ne signifie pas qu'il n'avait pas des garçons en bas âge et qui ne pouvaient être soumis à la taille du seigneur. Vu le nombre de feux beaucoup plus important pour la commune de Champlecy en 1397 qu'en 1475 ou 1394, il est possible qu'il y ait eu entre temps une maladie ou des guerres comme en 1442, année même de la désastreuse invasion des 'Ecorcheurs' ayant fait subitement et durablement descendre le nombre de feux.

Et nos LEBAGUE de Beaubery et Vérosvres dans tout ça ? Champlecy ou Grandvaux ?

Les premiers individus LEBAGUE sont indiqués habitant dans un premier temps sur Vérosvres. Puis, on les voit apparaître sur Beaubery vers 1670 environ. Toussaint LEBAGUE, ancêtre dont on ne connaît rien hormis le fait qu'il soit mort en 1691 et né vers 1621 a dû s'installer avec ses enfants à Vérosvres vers 1664 car on retrouve sur l'acte de baptême de Jeanne BONIN, fille de Françoise LEBAGUE et Benoit BONIN, que sa mère Françoise résidait depuis peu sur Vérosvres. Le nom que porte Catherine, la femme de Toussaint, MICHAUD, n'a pas un nom inconnu. On le retrouve à Vérosvres, mais aussi du côté de Vendenesse et Champlecy, où les LEBAGUE ont leur origine.

On pourrait donc en déduire avec l'absence des LEBAGUE à Vérosvres et Beaubery avant 1660 en gros (Muguet et Villars n'en parlent pas), les données sur les recherches de feux et les actes (notariés et paroissiaux), que nos LEBAGUE sont venus vers le milieu du XVII^{ème} de Champlecy à Beaubery étant donné que la branche de Grandvaux ne serait installée à Grandvaux je pense, qu'au début du XVII^{ème}.

Ce qui m'amène à conclure (pour le moment sans façon définitive), que l'origine des LEBAGUE est située à Champlecy, que l'un de nos ancêtres le plus lointain pourrait s'appeler Jacquemin (le seul trouvé dans les recherches de feux de 1394 sur l'ensemble des villages du Charollais) et qu'en suite, vers le milieu du XVII^{ème}, l'un de leurs descendants, Toussaint, serait donc venu s'installer à Vérosvres vers 1664.

Cherche de feux de Champlecy (71) de 1543-1544 (cote B11558 bis p.21, 23 doc numérisé, A.D. 21)

En l'an de grace mille cinq cent quarante trois
 Le jour de saint Jean le premier de juillet
 Les habitants de Champlecy ont fait un serment
 Et ont promis de se maintenir en la loy
 Et de ne point se révolter contre le Roy
 Et de ne point se révolter contre le Duc
 Et de ne point se révolter contre le Seigneur
 Et de ne point se révolter contre le Pape
 Et de ne point se révolter contre le Pape
 Et de ne point se révolter contre le Pape

Les habitants de Champlecy ont fait un serment
 Et ont promis de se maintenir en la loy
 Et de ne point se révolter contre le Roy
 Et de ne point se révolter contre le Duc
 Et de ne point se révolter contre le Seigneur
 Et de ne point se révolter contre le Pape
 Et de ne point se révolter contre le Pape
 Et de ne point se révolter contre le Pape

Les habitants de Champlecy ont fait un serment
 Et ont promis de se maintenir en la loy
 Et de ne point se révolter contre le Roy
 Et de ne point se révolter contre le Duc
 Et de ne point se révolter contre le Seigneur
 Et de ne point se révolter contre le Pape
 Et de ne point se révolter contre le Pape
 Et de ne point se révolter contre le Pape

Cherche de feux de Charolles (71) de 1543-1544 (cote B11558 bis p.227 doc numérisé, A.D. 21)

Les habitants de Charolles ont fait un serment
 Et ont promis de se maintenir en la loy
 Et de ne point se révolter contre le Roy
 Et de ne point se révolter contre le Duc
 Et de ne point se révolter contre le Seigneur
 Et de ne point se révolter contre le Pape
 Et de ne point se révolter contre le Pape
 Et de ne point se révolter contre le Pape

Soud y feux 18e	<p> <i>Yves de Longoy</i> <i>Jehan Thenturand</i> <i>Homme de madonak du seigneur de mouget</i> </p>
	<p>Saint Just</p>
Soud 2 feux 18e	<p> <i>Benon Throssart</i> <i>Homme de madonak du seigneur de mouget</i> </p>
	<p>Svernoy</p>
Soud 2 feux	<p> <i>Jacques le Gagneur</i> <i>Homme de madonak du seigneur de mouget</i> </p>
	<p>La Vault</p>
	<p><i>Jehan Elvert</i></p>

Cherche de feux de Champlecy (71) de 1406 (cote B11556 p.75 doc numérisé, A.D. 21)

* En la parochie de Champlecy au rapport de mess Henry de Saine
sup ptre et de Jacques le brigier de nos aus Champlecy
et guillelmus d'Amot

f. Ainsy parost et se de la terre de puy
Ainsy parost et se de la terre de puy
Ainsy parost et se de la terre de puy

et
Ainsy parost et se de la terre de puy
Ainsy parost et se de la terre de puy
Ainsy parost et se de la terre de puy

Cherche de feux de Champlecy (71) de 1397 (cote B11555, p.164 doc numérisé, A.D. 21)

47.

(pays de la valie)

Fala

le plus sans
de la plus (de l)

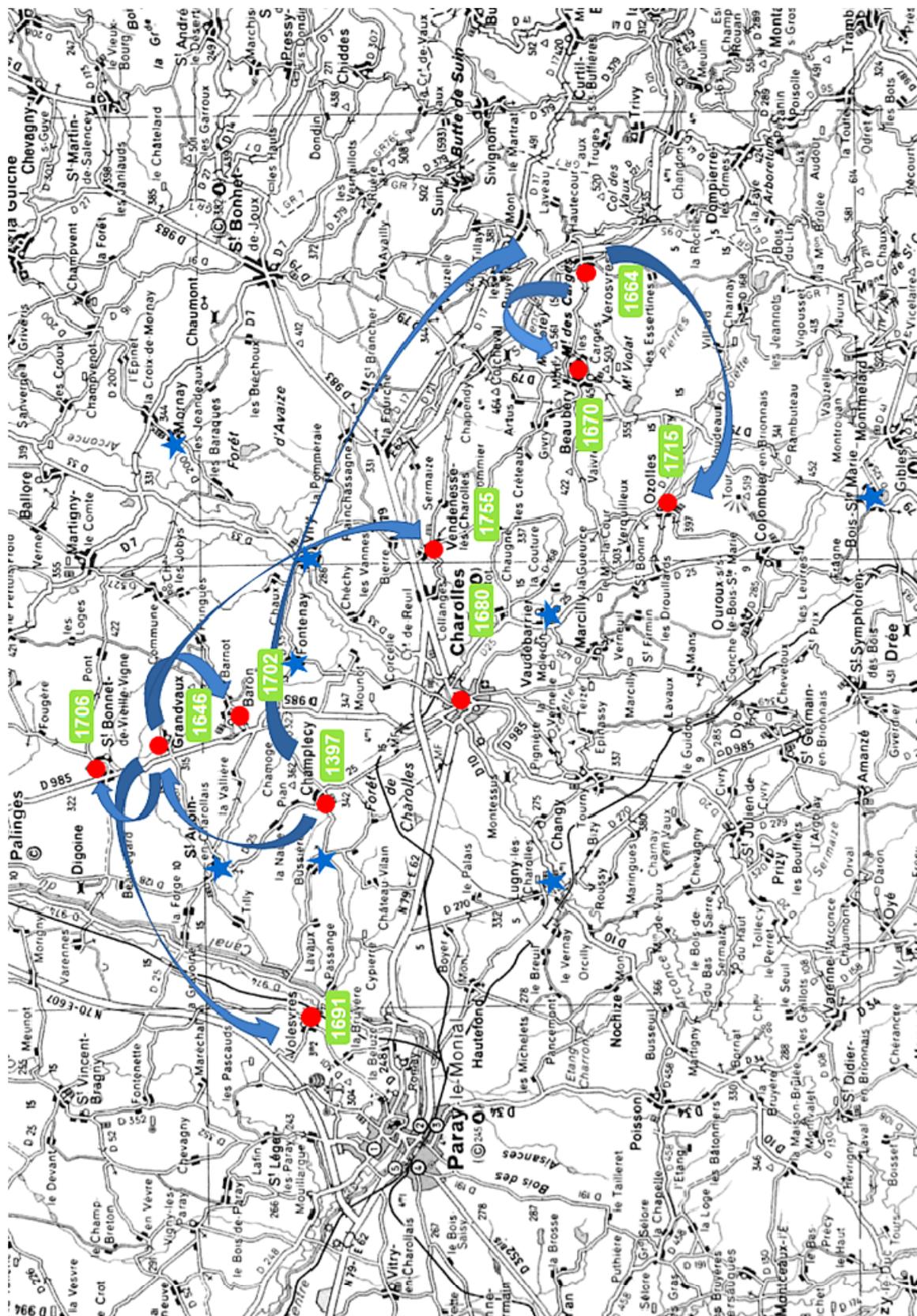
(proche de Champigny)

hommes taillables du pñem de paroy

le pñemost de Saint Just
 guille gnyet
 le petit pñem d'istrees
 audre chanoys
 martin popart
 Jeh baidm
 Jeh pñomer
 Jehm bault
 btholet bomer
 pñem le begue

hommes taill a mñ dudit pñem

Les différents foyers LEBAGUE du Charollais et leurs premières expansions (la date indique approximativement celle où le 1^{er} individu masculin a vécu)



Rem : Les [red dots] indiquent qu'il n'y a pas de foyer LEBAGUE trouvé avant 1670 pouvant expliquer l'apparition du patronyme LEBAGUE

Sources :

- Registres paroissiaux de Viry, Vérosvres, Beaubery, Charolles, Vendenesse les Charolles, Baron, Grandvaux, Ozolles, Martigny le Comte, Champlecy, Vaudebarrier, St Bonnet de Vieilles Vigne, Volesvres, St Aubin en Charollais, Bois Ste Marie, Louhans, Bussières, Fontenay, Mornay, Lugny lès Charolles,... A.D. Mâcon,
- Archives notariales de Vérosvres, Beaubery, Charolles, Champlecy, Dompierre les Ormes, Vendenesse les Charolles, St Bonnet de Vieille Vigne, Baron, Paray le Monial, Louhans,... A.D. Mâcon,
- Insinuations du Charollais depuis 1534, A.D. Mâcon,
- Cherches de feux du Charollais de 1543-1544, 1475, 1394, 1406, 1397, A.D. Dijon,
- Cherches de feux du Mâconnais de 1543, A.D. Dijon,
- Cherches de feux du Chalonnais de 1435-1436, A.D. Dijon,
- VILLARS Lucien. Monographie de la commune de Vérosvres, 1920, A.D. Mâcon,
- MUGUET abbé. Beaubery, XX^{ème}, A.D. Mâcon,
- Cousins,
- Geneanet.

Si vous avez des remarques, des modifs, des informations qui m'auraient échappé, contactez-moi par mail à mon adresse courriel jerome_reynaud@yahoo.fr